Congrès 2021, Université de l'Alberta
Edmonton, Canada, 29 mai au 1er juin 2021

ATELIER 3
Cupidité, fantasme(s), convoitise. Regard critique sur la richesse et ses excès dans les littératures d'expression française en Amérique (XVIe-XXIe siècles)

« L'argent ne fait pas le bonheur. »[1] Cette maxime, amendée, détournée, critiquée à profusion, et que l'on retrouve sous diverses langues, époques et tournures, met en évidence, dans une perspective quelque peu moralisatrice, une incompatibilité présumée des notions de *richesse* et de *félicité*. Pourtant, si la polysémie du terme « (bonne) fortune » en est une quelconque indication, la richesse est tout de même gage d'une certaine aisance, menant bien souvent à un sentiment de satisfaction[2], toutes proportions gardées. Mais qu'en est-il des *excès* qui découlent de l'accumulation de richesses ? Quand est-ce que la richesse devient-elle « trop », maladive, voire obsessionnelle ? Et par quelles variables définir ce que l'on peut/doit –ou non– qualifier d'*excès*, de trop-plein, de démesure ?

Dans l'imaginaire collectif, la promesse de richesse –qu'elle soit matérielle, abstraite, ou symbolique ; individuelle, collective, ou institutionnelle– se serait même imposée comme le mythe fondateur sur lequel repose l'exploration des Amériques, stimulant la naissance conceptuelle d'une destinée commune basée sur la richesse et sa possible accumulation, bien souvent aux dépens d'autres peuples. De cette dynamique est également né un faisceau de pratiques, d'attitudes, et de comportements qui lui semblent parfois indissociables : cupidité, fantasme, et convoitise ont dessiné les contours de cette *américanité* à l'échelle du continent et se cristallisent dans le capitalisme effréné et la spéculation des marchés boursiers. Les productions littéraires d'expression française en Amérique, du XVIe au XXIe siècles, du Canada francophone aux Antilles, témoignent de ce mouvement mortifère de l'inassouvissable désir de posséder. La richesse se positionne ainsi comme un élément discursif qui articule tout un pan de la littérature : en ce sens, les figures de l'excès (avare, parvenu.e, nanti.e, vantard.e, usurier.ère, créancier.ère) peuplent les récits et donnent à (re)penser le rapport à la richesse depuis des siècles.

Cet atelier se donne pour objectif de mettre en évidence différents modes de représentation de la richesse et de ses excès dans les littératures d'expression française en Amérique (Québec, Acadie, littératures francophones minoritaires au Canada, Louisiane, Antilles) du XVIe au XXIe siècles. Il sera l'occasion d'observer certaines spécificités régionales ainsi que de potentielles convergences dans les multiples littératures d'expression française en Amérique. Il permettra également de

[1] Citation attribuée par défaut à Pierre Choderlos de Laclos (1741-1803) dans *Les liaisons dangereuses* (1782), lettre CIV, adressée par la marquise de Merteuil à Madame de Volanges.
[2] Si l'argent ne fait pas le bonheur, « il le facilite beaucoup », ajoute la marquise de Merteuil.

constater l'inscription de cette thématique dans la tradition littéraire mais aussi d'évaluer les stratégies de réappropriation et les renouvellements esthétiques et génériques qu'elle a occasionnés.

Dans ce regard critique sur la richesse et ses excès, trois axes semblent prometteurs :

- L'axe du **sujet** : que l'accumulation soit d'origine pathologique, moyen d'oppression, ou encore source de jalousie, le sujet pensant et agissant est au centre du rapport à la richesse. On envisagera l'excès ainsi que les pratiques, les attitudes, les comportements –la *cupidité*, entre autres– qui en découlent.
- L'axe de l'**objet** : au cœur de tous les *fantasmes*, la richesse est le point de départ vers l'excès. Il sera possible de réfléchir sur la notion de richesse à travers sa représentation littéraire, afin d'expliciter les mécanismes qui stimulent son désir immodéré.
- L'axe de l'**altérité** : qui dit richesse, dit bien souvent *convoitise*. On se penchera sur les rapports de force qui sous-tendent l'interaction réciproque entre la personne détentrice de la richesse et autrui.

Voici une liste non exhaustive de pistes de réflexion qui pourront être abordées :

- Définition(s) et représentation(s) de la richesse matérielle, abstraite, symbolique ; individuelle, collective, institutionnelle
- Rapport entre richesse(s) et espace(s) : conquête du territoire et ressources naturelles (forestières, hydriques, minières, énergétiques…)
- Discours politiques et économiques sur l'excès de richesse à travers les âges : mercantilisme, rentabilité, capitalisme effréné, marché mondialisé, spéculation
- Richesse et oppression : inégalité(s), pouvoir, domination, esclavagisme, lutte des classes
- À contre-courant des richesses : partage, redistribution, générosité, don, charité, modération, éthique, altruisme
- Personnages, voix et stéréotypes de la richesse dans la littérature : les figures de l'excès (avare, parvenu.e, nanti.e, vantard.e, usurier.ère, créancier.ère)
- Pathologie(s) et psychologie(s) : maladie, vice, accumulation compulsive ou obsessionnelle
- Tabous, non-dits, secrets : comment parler de richesse ?
- Regard(s) sur l'excès de richesse : honte, pudeur, désir, jalousie, hypocrisie, perfidie
- Richesse et mensonge : feindre, prétendre, paraître
- Discours sur la démesure : le superflu et l'inutile ; le luxe et l'opulence
- L'excès de richesse dans la culture populaire : mythes, légendes, folklore
- Héritage et influence de la tradition littéraire sur la représentation de la richesse et de ses excès
- Approches théoriques/génériques/comparatistes/diachroniques ou synchroniques

Responsables de l'atelier :
Julien Defraeye, St. Thomas University defraeye@stu.ca
Nicolas Hebbinckuys, University of Waterloo nicolas.hebbinckuys@uwaterloo.ca

Les propositions (250-300 mots) sont à envoyer au plus tard le **15 décembre 2020** aux responsables de l'atelier.

Les personnes ayant soumis une proposition de communication recevront un message des responsables de l'atelier avant le 15 janvier 2021 les informant de leur décision. L'adhésion à

l’APFUCC est requise pour participer à cet atelier. Il est également d’usage de régler les frais de participation au Congrès des Sciences humaines ainsi que les frais de conférence de l’APFUCC. Ils doivent être réglés avant **le 31 mars 2021** pour bénéficier des tarifs préférentiels. La date limite pour régler les frais de conférence et l’adhésion est le **9 avril 2021**. Passé cette date, le titre de votre communication sera retiré du programme de l’APFUCC.Vous ne pouvez soumettre qu’une seule proposition de communication pour le colloque de 2021. Toutes les communications doivent être présentées en français (la langue officielle de l’APFUCC).